

**EXTRAIT DU REGISTRE****VILLE DU BOUSCAT****DES****DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****DOSSIER N° 19 :**DESIGNATION D'UN
REPRESENTANT AU SEIN LA
FABRIQUE METROPOLITAINE**Séance ordinaire du 23 Juin 2020**

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 23 Juin 2020

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35****Membres présents : 33****Absent : 0****Excusés : 2**

Présents : Patrick BOBET, Fabienne DUMAS, Gwénaél LAMARQUE, Emmanuelle ANGELINI, Jean-Georges MICOL, Valérie BARLOIS – LEROUX, Philippe FARGEON, Mathilde FERCHAUD, Maël FETOUH, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Alain GERARD, Sandrine JOVENE, Bruno QUERE, Armelle BARTHELEMY-ABAZIOU, Michel MENJUCQ, Daniel BALLA, Nathalie SOARES, Bérengère DUPIN, Géraldine AUDEBERT, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Violette LABARCHEDE, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Grégoire REYDIT, Jonathan VANDENHOVE, Sarah DEHAIL, Didier PAULY, Janine ZUROWSKI, Damien ROUSSEAU, Maxime JOYEZ, Claire LAYAN, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Guillaume ALEXANDRE (à Françoise COSSECQ), Benjamin DUGERS (à Alain MARC)

Absent :**Secrétaire :** Daphné GAUSSENS

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2020

DOSSIER N° 19 : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU SEIN LA FABRIQUE METROPOLITAINE

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

La ville du BOUSCAT est représentée au sein de La Fabrique Métropolitaine par un délégué du Conseil Municipal.

La Fabrique Métropolitaine, Société Publique Locale, dénommée La Fab, a été créée en 2012 afin d'accompagner la Métropole et ses communes membres dans la définition de montages opérationnels immobiliers innovants (opération 50.000 logements notamment). Les collectivités publiques sont actionnaires de cette société publique locale et confient à la Fab, au moyen d'un marché de prestations d'assistance et d'expertise, le pilotage et la mise en œuvre de ces opérations immobilières (îlot Renault au Bouscat par exemple).

VU l'article L. 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de la Fab,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par :
35 voix POUR,

Article unique : Désigne Fabienne DUMAS en tant que délégué du Conseil Municipal au sein de l'assemblée de La Fabrique Métropolitaine.

Fait et délibéré le 23 Juin 2020

LE MAIRE,



Patrick BOBET

